



Besoin d'un coup de main pour gérer votre budget quotidien ?

Madame/Monsieur,

Nous vivons une période particulière qui peut, dans certains cas, entraîner une baisse passagère des revenus ou générer de nouveaux besoins.

Notre métier, c'est d'être toujours à vos côtés et vous donner un coup de main dans la gestion de votre budget au quotidien.

Nous pouvons trouver des solutions à chaque situation : découvert autorisé adapté¹, paiement différé de vos achats par carte bancaire² ou encore, mise en place d'une réserve plus ou moins importante d'argent en fonction de vos besoins³. Pour information, un crédit vous engage et doit être remboursé. Veuillez vérifier vos capacités de remboursement avant de vous engager.

Prenez contact dès maintenant avec votre agence au XX XX XX XX* afin de fixer un rendez-vous.

Prenez soin de vous,

Votre directeur d'agence



Suivez la Caisse d'Epargne sur : caisse-epargne.fr/grand-est-europe/







⁽¹⁾ Dans la limite du montant maximum défini par la CEGEE, prêteur, et sous réserve d'acceptation de cette dernière. Les périodes de découvert ne peuvent excéder chacune 30 jours consécutifs, le compte devant redevenir créditeur entre chaque période.

⁽²⁾ Sous réserve de la détention ou de la souscription, après accord de la CEGEE d'une carte de paiement à débit

⁽³⁾ Le crédit lzicarte est un crédit renouvelable d'un an reconductible. Les Caisses d'Epargne, intermédiaires de crédit, distribuent exclusivement pour le compte de BPCE Financement (le prêteur) le crédit renouvelable lzicarte, sous réserve d'acceptation par BPCE Financement et après expiration du délai légal de rétractation.

